

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 111 (1985)
Heft: 7

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Carnet des concours

Construction de logements bénéficiant de l'aide des pouvoirs publics, Yverdon-les-Bains

Nous rappelons que ce concours d'idées était ouvert aux architectes yverdonnois, ainsi qu'à trois architectes lausannois invités. Douze projets ont été remis dans les délais, tous furent acceptés au jugement. Trois projets furent exclus de l'attribution des prix parce qu'ils s'écartaient des dispositions du programme sur des points essentiels. A l'issue de trois tours de délibérations, le jury a procédé au jugement suivant :

- 1^{er} rang - 1^{er} prix (Fr. 10000.—) Hans Schaffner, arch., Lausanne.
Collaborateur : Marc Burgener.
- 2^e rang - 2^e prix (Fr. 7000.—) François Martin, arch.,
Yverdon-les-Bains.
- 3^e rang - 3^e prix (Fr. 5000.—) Philippe Gilliéron
et Marcel Bosson, arch.,
Yverdon-les-Bains.
Collaborateurs : B. Gonin, E. Voutaz.
- 4^e rang - 4^e prix (Fr. 4500.—) Fonso Boschetti, arch., Lausanne.
Collaborateur : M. Wagner.
- 5^e rang - achat (Fr. 2500.—) Rodolphe Luscher, arch., Lausanne.
Collaborateurs : P. Schmidt,
I. Werner, A. Daniel.
- 6^e rang - achat (Fr. 2500.—) Yves Ruchti, arch.,
Yverdon-les-Bains.
Collaborateurs : C. Klauser,
J.-C. Abriel, R. Jeanneret,
B. Bosson, O. Kraus.
- 7^e rang - non primé Enrico Alberti, arch.,
Yverdon-les-Bains.
Collaborateur : P. Jampen.
- 8^e rang - 5^e prix Frank et Aldo Dolci, arch.,
Yverdon-les-Bains.
Collaborateurs : S. Dolci,
N. Piller, B. Weber, J.-P. Rhyn,
Ph. Wagner, R. Contesse.

Le jury se plaît à relever la qualité des projets rendus, et l'effort important des concurrents pour la recherche de solutions répondant au problème du logement dans les limites fixées par le règlement. Il propose au maître de l'ouvrage de confier un mandat d'études à l'auteur du projet classé au premier rang et ayant reçu le premier prix.

L'exposition publique des projets est ouverte du mercredi 27 mars 1985 au jeudi 4 avril 1985, de 14 à 18 heures, au Pavillon des Officiers, rue des Moulins, 2^e étage, à Yverdon-les-Bains.

François Neyroud

Services industriels — Le Lignon (Genève)

Résultats

Cet important concours d'architecture sur invitation, en vue du regroupement de tous les locaux des Services industriels sur le terrain qu'ils possèdent au Lignon, a vu les résultats suivants :

- 1^{er} prix : 35 000 francs, Guex et Kirschhoff, arch. SIA/FAS, Genève; ingénieur: Pierre Moser, ing. EPFZ/SIA, Genève;
- 2^e prix : 20 000 francs, André Billaud et Max Hirschi, arch., Genève; ingénieurs: Pierre

Mouchet et Claude Dubois,
Petit-Lancy/GE;

- 3^e prix : 15 000 francs, André Gaillard, arch., Genève; ingénieurs: Perreten et Milleret SA, Carouge/GE;
- Achat : 15 000 francs, Urs Tschumi et Michel Heurteux, arch., Genève; collaborateurs: Didier RoCHAT et François Erni;
- Achat : 15 000 francs, Hacin et Oberson, arch. SIA/FAS, Genève; ingénieurs: Epars et Devaud SA, Genève.

Nous reviendrons en détail sur ce concours, remarquable tant par l'ampleur de l'ouvrage projeté que par la diversité des solutions proposées par les lauréats.

socio-culturels, les mécanismes économiques et politiques. Le temps est venu de mieux faire connaître les résultats des travaux menés à travers le monde depuis une décennie.

Ce colloque réunira chercheurs et praticiens de plus de 20 pays différents. Son organisation vise à instaurer un dialogue constructif qui permette, d'une part, aux décideurs nationaux de dégager des solutions adaptées, et d'autre part, aux chercheurs d'améliorer l'adéquation de leurs travaux aux politiques énergétiques. Dans ce but, la présidence des sessions au

cours desquelles seront présentées les communications scientifiques a été confiée à des décideurs nationaux. Parallèlement et pendant toute la durée du colloque, une exposition offrira la possibilité aux différents partenaires sociaux et industriels de présenter leurs activités dans ce domaine.

Ces journées s'achèveront sur un débat en séance plénière où les participants de tous horizons pourront confronter leurs expériences et dégager les orientations possibles des politiques énergétiques dans l'avenir.

Renseignements et inscriptions :
M. E. Monnier, M.E.C.² —
CSTB, avenue du Recteur-Poincaré, F-75782 Paris Cedex 16, tél. (1) 5244302.

Les interactions entre la technologie et la société

Helsinki, 15-17 avril 1985

La technologie et l'ingénierie affectent la société moderne et les coutumes de vie des hommes, contribuant à des changements dans la culture humaine. La société, pour sa part, fixe ses exigences à l'égard de la technologie ainsi que les limitations qu'elle lui impose.

Objectif du séminaire : Pour être correctement comprises, les interactions entre la technologie, la société et la culture doivent être analysées par des spécialistes de diverses formations, par la voie d'une approche multidisciplinaire. L'objectif du séminaire est d'offrir un forum pour telles discussions sur les interactions contemporaines et celles à court et à moyen terme, en réunissant des ingénieurs, des spécialistes de sciences humaines, des philosophes et des représentants d'autres professions concernées. Il est prévu qu'au moins la moitié des participants seront des non-technologues.

Le programme complet de ce séminaire, organisé par la FEANI¹, peut être demandé au secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich, tél. 01/2011570.

¹Fédération européenne d'associations nationales d'ingénieurs.

Le point des connaissances sur le fluage du béton

Paris, 7 mai 1985

Tous renseignements sur cette importante journée d'études, consacrée aux aspects théoriques et pratiques de ce problème après quinze ans d'études et de recherches, peuvent être demandés au secrétariat de l'ITBTP¹-CESDA, rue La Pérouse 9, F-75784 Paris Cedex 16, tél. 7201020.

¹Institut technique du bâtiment et des travaux publics.

Cas concrets en transferts de technologie

Dublin, 25-27 septembre 1985

Il est rarement possible de transférer intégralement une techno-

logie donnée d'un pays à un autre. Dans le cas des pays en voie de développement, chaque technologie doit être adaptée aux ressources locales, aux lois en vigueur, aux organisations gouvernementales existantes, aux niveaux techniques et culturels, aux coutumes et aux besoins des populations. Aussi la réalisation d'un transfert de technologie implique-t-elle des actions dans les domaines suivants :

- information;
- innovation;
- adaptation;
- formation.

Buts du séminaire : Le but du séminaire sera de définir et de discuter des idées et des recommandations sur les transferts de technologie concernant l'eau, les constructions à bon marché, l'énergie et le traitement des aliments, basés sur des cas concrets réels. Ces études se rapporteront à des thèmes choisis dans la liste suivante et pourront décrire aussi bien des réussites que des échecs.

Le programme complet de ce séminaire, organisé conjointement par la commission «Industrie» de la FEANI et la commission TTA de la FMOI¹, est disponible au secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich, tél. 01/2011570.

¹Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs.

Actualité

Echange de stagiaires

Afin d'offrir aux jeunes gens la possibilité de faire un stage de perfectionnement professionnel à l'étranger, la Suisse a conclu avec les États suivants un accord relatif à l'admission de stagiaires : République fédérale d'Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Irlande, Luxembourg, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas et Suède.

Par stagiaires, on entend des personnes ayant une formation complète qui désirent parfaire à l'étranger leurs connaissances professionnelles et linguistiques. Les accords sont valables pour toutes les professions. Limite d'âge : 18 à 30 ans (USA 21 à 30 ans).

Les autorisations pour stagiaires sont délivrées pour un séjour d'une année, quelle que soit la situation du marché du travail. Des prolongations de six mois au maximum ne sont accordées qu'à titre exceptionnel.

Renseignement complémentaire ou annonce de postes vacants pour un stagiaire à l'étranger ou en Suisse :

Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail
Secrétariat
de la Commission suisse
pour l'échange de stagiaires
3003 Berne
Tél. 031/612885 ou 612903

Congrès

La maîtrise de l'énergie et les consommateurs — M.E.C.²

Versailles, 10-12 avril 1985

Comment surmonter les obstacles à l'usage rationnel de l'énergie dans l'habitat? Les chercheurs en sciences sociales proposent des analyses qui prennent en compte le comportement des consommateurs, les modèles

Vie de la SIA

Communications SVIA

Candidatures

M. *Niko Cetkovic*, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1985. (Parrains: MM. R. Bez et M. Bourquin.)

M. *Laurent Faessler*, architecte, diplômé EPFL en 1982. (Parrains: MM. J. Alberti et D. Bersier.)

M. *Raymond Gluck*, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1985.

(Parrains: MM. P. Bucheli et J.-C. Badoux.)

M. *Francesco de Grandi*, architecte, diplômé EPFZ en 1973. (Parrains: MM. R. Gerster et Ph. Joye.)

M. *Jean-Louis Reymond*, architecte, diplômé EPFL en 1970. (Parrains: MM. G. Dufour et P. Chiche.)

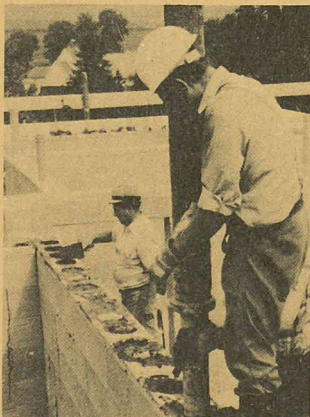
Nous rappelons à nos membres que conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une *opposition motivée par avis écrit au comité SVIA, dans un délai de 15 jours*. Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA.

Produits nouveaux

Une nouvelle brique isolante sur le marché

Komplett Bau AG présentait pour la première fois à la Swissbau 85 le système de construction Magu; cette brique nouvelle a été testée par le Laboratoire fédéral d'essai des matériaux (LFEM).

La brique Magu est la seule en Styropor avec un enduit réalisé par une couche de béton mince, dressé à la règle sur toutes les faces, en usine, donnant ainsi au mur monté une grande stabilité.



Le système garantit un travail rationnel lors du gros œuvre déjà; le montage en est encore facilité grâce au système d'assemblage de précision et sans joint.

Les tuyaux d'eau et les tubes électriques peuvent être logés sans problème à l'intérieur des corps creux de la brique isolante; puis ceux-ci sont remplis de béton pompé (B250, granulométrie 0-16).

Il s'agit donc d'une méthode de construction avantageuse et qui correspond à tous égards aux prescriptions actuelles.

Le système Magu offre la garantie d'une meilleure isolation thermique, et laisse « respirer » les matériaux.

Un facteur d'économie supplémentaire du coût de la construction est apporté par la couche d'adhérence réalisée par un enduit minéral qui assure un accrochage parfait pour les crépissages de finition aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Ceux-ci peuvent être appliqués à la machine.

Conseils techniques, instructions sur le chantier et documentation complète:

MKB Magu Komplett Bau AG
Jurastrasse 67
4053 Bâle
Tél. 061/35 37 60

Nouveau: le chauffe-eau Cipag pour armoire haute

L'installation de chauffe-eau dans les appartements est redevenue chose courante. Les avantages de cette production individuelle d'eau chaude sont incontestables.

Si, il y a quelques années encore, un chauffe-eau de 100 à 150 l pouvait couvrir les besoins d'une famille de 3 à 5 personnes, ces quantités d'eau chaude ne sont plus suffisantes aujourd'hui et de loin.

Des exigences plus élevées de confort, des températures d'eau chaude plus basses, préconisées et souvent imposées aujourd'hui, ainsi que l'installation d'appareils modernes tels que lave-vaisselle, nécessitent de plus grandes quantités d'eau chaude.

Cipag a créé un chauffe-eau spécialement conçu pour armoire haute. Un chauffe-eau qui répond à toutes les exigences techniques et de confort d'aujourd'hui: *le chauffe-eau électrique CIPAG-glas 280 l pour armoire haute*.

Grâce à sa forme étroite et haute, il est encastrable dans n'importe quelle armoire haute (aux normes suisses). Il peut également être posé contre une paroi et habillé de panneaux latéraux et d'une porte frontale (livrés sur demande). Il s'intègre ainsi parfaitement dans tout agencement de cuisine.

Les avantages du nouveau chauffe-eau CIPAGglas 280 l:

- sa construction judicieuse permet le soutirage intégral de sa capacité en eau chaude;
- la grande bride frontale permet un nettoyage rapide et facile du réservoir;
- les éléments en stéatite du corps de chauffe se trouvent sur la face frontale; ils sont ainsi facilement accessibles. Lors d'une intervention de l'électricien, le chauffe-eau n'a pas besoin d'être vidé;
- l'isolation extrêmement efficace en polyuréthane expansé réduit au minimum la perte d'énergie;

- le socle-support — livré séparément — est réglable en hauteur.

La thermovitrification — la protection optimale contre la corrosion et les chocs thermiques

Ce nouveau chauffe-eau CIPAGglas, lui aussi, est émaillé selon un procédé développé et mis au point aux Etats-Unis. Une première couche d'émail est appliquée et cuite à 890°C pour obtenir une adhésion parfaite et homogène au métal. Une deuxième couche, cuite à la même température, garantit une protection parfaite contre l'agressivité de l'eau chaude, selon les nouvelles normes DIN et DVGW. Les avantages sont convaincants: protection efficace contre la corrosion, dépôt minime de calcaire et une qualité constante de l'eau.

Cinq ans de garantie totale Cipag

Les chauffe-eau Cipag bénéficient d'une garantie totale de cinq ans. Ce qui est nouveau, c'est que cette garantie comprend aussi bien le réservoir que l'équipement électrique.

Cipag SA, Fabrique de chaudières et chauffe-eau, 1800 Vevey, tél. 021/519494, Genève, tél. 022/355636.

Expositions

Plus de 120 000 visiteurs à Swissbau 85

Le dimanche soir 10 février 1985, Swissbau 85, 6^e Exposition de la construction, à Bâle, a fermé ses portes après une durée de six jours sur un succès d'une ampleur inattendue. 120 773 cartes d'entrée ont été vendues, signifiant pour Swissbau 85 une augmentation du nombre de visiteurs de 16% par rapport à l'exposition de 1983 laquelle, organisée conjointement avec la 7^e Exposi-



Veuillez nous le retourner sous enveloppe:

Sia

Secrétariat général de la SIA

Case postale

8039 Zurich